

NUISANCES SONORES

Des capteurs anti-fêtards seront testés dans quatre quartiers

LA chasse au bruit est ouverte. Et le chasseur de sons — Bruitparif, l'observatoire du bruit en Ile-de-France créé à l'initiative de la région — va s'armer d'un instrument « unique au monde », selon ses concepteurs. Fini le sonomètre, qui enregistre globalement le bruit d'une rue sans distinction entre la musique, le passage d'une moto ou les conversations. Voilà maintenant la méduse, une antenne acoustique munie de quatre micros qui pourra identifier avec précision l'origine du bruit. Les patrons de café un peu trop bruyants vont devoir mettre la sourdine.

Une cinquantaine de méduses seront prochainement installées dans Paris. Quatre premières zones tests ont été déterminées. C'est au port de la Gare (XIII^e), au pied de la bibliothèque François-Mitterrand — où se sont multipliés guinguettes et péniches festives — que vont être accrochés aux candélabres ces capteurs. Les rues autour du Carreau du Temple (III^e), la place Sainte-Catherine (IV^e) et le site du canal Saint-Martin (X^e) seront équipés avant l'été. Un cinquième quartier devant être choisi dans les prochains jours.

« Nous allons mesurer, seconde par seconde, toutes les origines du bruit »

Fanny Mietlicki, directrice de Bruitparif

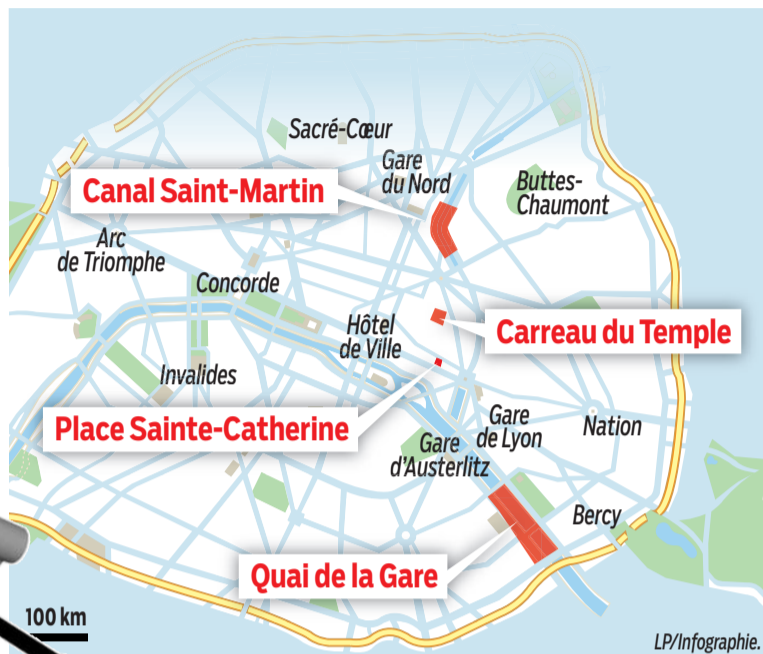
« L'idée est simple. Nous voulons une nuit partagée qui permette la cohabitation des usagers. Il n'est pas question de créer des quartiers festifs, où nous ferions partir les riverains, et d'autres quartiers où nous obligerions les établissements de nuit à fermer », affirme Frédéric Hocquard, conseiller de Paris délégué à la nuit. « Ce qu'il faut, ajoute-t-il, c'est mettre en place ce dispositif qui pourra mesurer, objectivement, quelle est la source du bruit afin que nous puissions caractériser avec précision les établissements contrevenants. » Paris a débloqué un budget de 70 000 € pour l'opération.

« Nous allons mesurer, seconde par seconde, toutes les origines du bruit. Chacun pourra d'ailleurs consulter

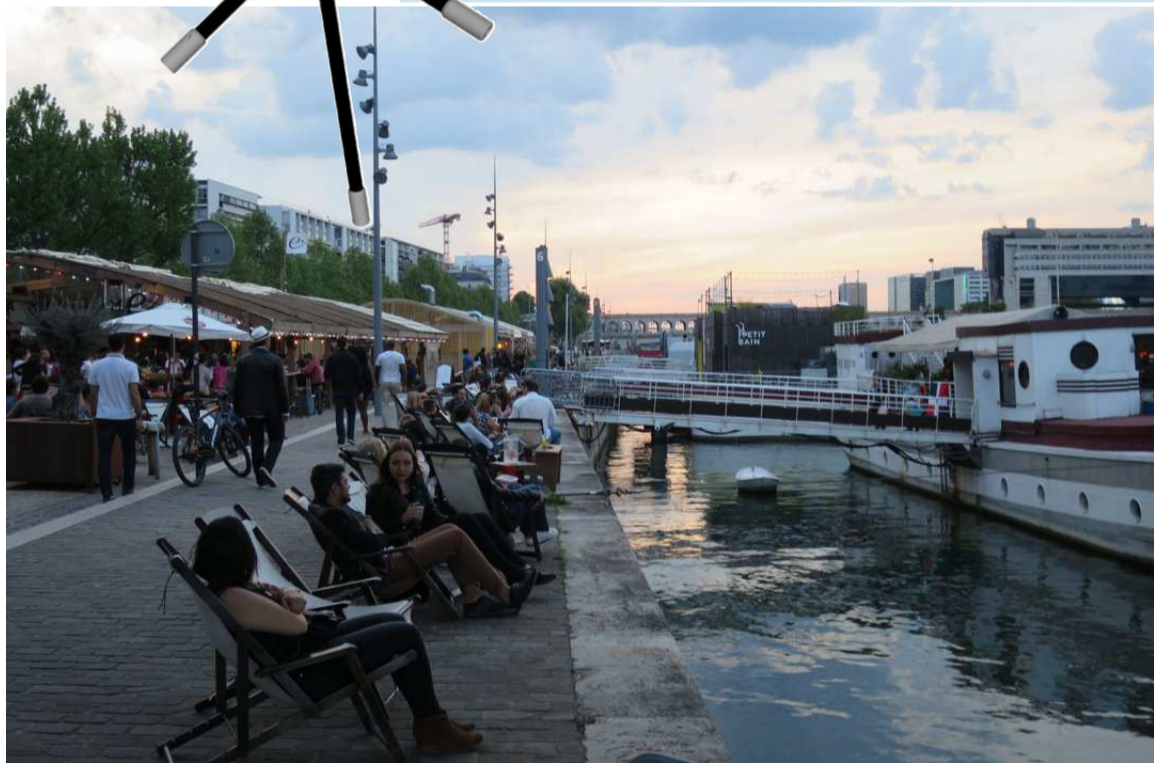
les évolutions sur notre site, indique Fanny Mietlicki, directrice de Bruitparif. De plus, des riverains seront équipés de petites télécommandes qu'ils déclencheront dès que les seuils de tolérance seront dépassés. »

Chaque jour, dans chaque quartier, un tableau de bord du bruit sera ainsi réalisé. De quoi permettre aux associations, aux patrons de bar et à la Ville de dresser des constats précis. « C'est un développement participatif que nous proposons. Les seuils de bruit acceptables pourront être définis selon chaque secteur. Les établissements volontaires pourront même être alertés, en temps réel, en cas de dépassement », ajoute Fanny Mietlicki... Les établissements un peu trop souvent visés par la méduse, tomberont dans le filet et seront sanctionnés.

ERIC LE MITOUARD



LP/Infographie.



Port de la gare (XIII^e). Neuf capteurs de bruit, appelés méduses, vont être installés dans ce quartier afin de déterminer avec précision quels établissements créent de véritables nuisances sonores. (LP/E.L.M. Et DR.)

« Certains riverains sont trop sensibles »

Emmanuel, patron d'une guinguette



Au restaurant la Vagalame, l'une des dix guinguettes installées sur le port de la Gare (XIII^e), Emmanuel, son patron, n'est pas trop inquiet. « J'ai voulu créer un lieu convivial. Nous n'avons pas besoin de concerts live ou de DJ... » Mais sans dénoncer ses petits camarades, il reconnaît que « certains n'hésitent pas, en fin de semaine, à organiser des soirées énergiques. C'est bien. Cela amène du monde. Mais c'est sûr qu'il faut parfois savoir limiter sa sono. » Ports de Paris a déjà obligé tous les établissements du site à réaliser une étude acoustique. « Cela va nous coûter 1 000 €. Avec Bruitparif, on verra qui outrepassa les limites acceptables. On constatera aussi que certains riverains sont parfois un peu trop sensibles. »

« Que l'on respecte la nuit couchée »

Jean-François Révah, militant rue Jean-Pierre-Timbaud

LES RIVERAINS EN LUTTE contre les nuisances sonores des bars de nuit et des débordements des clients trop souvent alcoolisés sont connus à Paris : il y a ceux du Marais (III^e et IV^e), de la rue Jean-Pierre-Timbaud (XI^e), de la Butte-aux-Cailles ou du port de la Gare (XIII^e). « Mais un nombre croissant de quartiers dans les grandes villes d'Europe est affecté par ces dérives », soulignent les représentants de Vivre Paris. Ce réseau s'est étendu dans tout l'Hexagone sous le nom de Vivre la Ville, et maintenant dans une partie de l'Europe.

Mardi, « un manifeste européen pour une régulation de la vie nocturne » a été rendu public. Un premier pas contre « le lobbying des vendeurs d'alcool et des promoteurs de la fête à tout prix », indi-

quent-ils. « Il faut arrêter cette compétition entre les villes, qui veulent être les plus festives. On ne veut pas décourager les gens de sortir le soir, mais ils doivent trouver d'autres motivations que l'alcool », assure Anne Penneau, victime de nuisances à la Butte-aux-Cailles.

Italiens, Espagnols, Portugais, Belges et Suisses ont signé ce document. Simonetta Chierici est venue de Turin. Elle fédère 32 villes et près d'un million d'habitants. « Chez nous, c'est pire qu'en France, assure-t-elle sans baisser les bras. Il faut que nos gouvernements réglementent la vie nocturne. » « Nous voulons que l'on respecte la nuit couchée », ajoute Jean-François Révah, militant rue Jean-Pierre-Timbaud.

E.L.M.